



# Communiqué de presse

Embargo: 28.10.2021, 8h30

## 01 Population

Analyse approfondie de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse 2016-2020

### La population de la Suisse est généralement ouverte envers la diversité, avec des différences individuelles et régionales

Sur la période 2016-2020, la population de la Suisse se montre généralement ouverte envers la diversité. Peu de gens déclarent être dérangés par la présence de personnes perçues comme différentes et la majorité rejette les attitudes racistes. L'ouverture est comparativement moins grande parmi les personnes politiquement orientées à droite, celles n'étant pas issues de la migration ou encore celles vivant dans des zones faiblement peuplées. Ce sont là quelques-uns des résultats de l'analyse approfondie de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS), réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2016, 2018 et 2020.

L'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS) a pour objectif de présenter une image fiable des enjeux soulevés par la cohabitation de différents groupes de population au sein du pays. Elle permet d'observer l'évolution de plusieurs types d'attitudes comme le racisme, la xénophobie et l'hostilité. Les données collectées fournissent une base quantitative et factuelle pour les politiques d'intégration et de lutte contre le racisme.

#### Les attitudes d'ouverture envers la diversité prévalent

Sur le thème de la diversité, les attitudes négatives sont moins répandues dans la population que les attitudes positives. En 2020, la valeur moyenne de l'indice mesurant les attitudes racistes est de 1,4 sur une échelle allant de 1 (désaccord avec des attitudes racistes) à 4 (accord avec des attitudes racistes). 69% de la population est fortement en désaccord avec les attitudes racistes et 19% présente un désaccord modéré. Les valeurs moyennes des indices mesurant d'autres types d'attitudes négatives, notamment xénophobes et hostiles envers certains groupes cibles (personnes juives, noires ou musulmanes), se situent toutes proches de 2.

Sur la période 2016-2020, la valeur moyenne de plusieurs indices a diminué, montrant un recul de la prévalence de certains types d'attitudes négatives. C'est le cas de l'indice mesurant les attitudes racistes (2018: 1,5; 2020: 1,4) et de l'indice mesurant le sentiment de menace éprouvé face à la présence étrangère (2016: 2,2; 2018: 2,1; 2020; 2,0).

#### Les personnes musulmanes font plus souvent l'objet d'attitudes négatives

La part de la population témoignant d'une attitude hostile varie selon le groupe cible considéré. Selon les résultats 2020, les personnes musulmanes tendent à faire plus souvent l'objet d'attitudes

négatives (12%) que les personnes noires (8%) ou juives (6%). L'accord fort avec des attitudes hostiles est plus fréquent lorsqu'il s'agit des personnes musulmanes (4%) que lorsqu'il s'agit des personnes noires (2%) ou juives (2%). Parmi les populations ayant une vision stéréotypée des groupes, la prévalence de stéréotypes négatifs forts est plus élevée dans le cas des personnes musulmanes (34%) et juives (39%) que dans le cas des personnes noires (20%).

### **Lien entre statut migratoire et attitudes envers la diversité**

Les attitudes envers la diversité varient selon des caractéristiques individuelles des personnes. Les personnes de nationalité suisse et les personnes qui ne sont pas issues de la migration présentent des attitudes plus négatives que les personnes étrangères et celles issues de la migration. Parmi la population non issue de la migration, 41% déclare être dérangé par la présence de personnes parlant une autre langue ou ayant une nationalité, une religion ou une couleur de peau différente de la leur. Ce taux est deux fois moins élevé parmi la population issue de la migration (20%).

En lien avec l'origine sociale, les personnes dont la formation la plus élevée est un diplôme au niveau secondaire II se distinguent par un sentiment de dérangement plus fréquent (37% contre environ 30% pour le niveau de l'école obligatoire et le niveau tertiaire). Les résultats montrent également que les personnes se positionnant à droite du spectre politique présentent plus souvent des attitudes négatives.

### **Attitudes envers la diversité plus positives dans les zones urbaines**

Le degré d'ouverture envers la diversité montre des variations régionales. La population vivant dans des espaces urbains s'avère être plus ouverte à la différence nationale ou culturelle. On observe en effet que les habitants de communes densément peuplées témoignent généralement de plus d'ouverture que les personnes vivant dans des zones avec une faible densité. 27% de la population vivant dans des communes densément peuplées déclare être dérangé par des personnes perçues comme différentes, alors que ce taux s'élève à 38% dans des communes faiblement peuplées.

La comparaison entre grandes régions montre que le sentiment de dérangement face à des personnes perçues comme différentes est moins fréquent en région lémanique (24%), au Tessin (24%) et à Zurich (30%) qu'en Suisse orientale (41%). Il est par ailleurs moins prévalent dans les régions linguistiques française et italienne (respectivement 24%) que dans la région alémanique et romanche (37%).

## Évaluation globale des données disponibles pour la période 2010-2020

Sur la base des données 2016, 2018 et 2020 de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS) et des données des enquêtes pilotes de gfs.bern de 2010, 2012 et 2014, le Service de lutte contre le racisme (SLR) a réalisé, par le biais d'un mandat, une analyse des attitudes de la population en lien avec le racisme, la xénophobie et la discrimination. L'inclusion des données des enquêtes pilotes permet la présentation de séries temporelles sur une période de dix ans. Différents modèles explorent les liens entre les attitudes de la population et des variables sociodémographiques et régionales. Le SLR et l'OFS présenteront les principaux résultats de leurs rapports le 4 novembre 2021 (à 10 h au centre Welle 7 à Berne) dans le cadre d'une discussion de fond avec des professionnels des médias et dresseront un bilan intermédiaire. Les personnes qui souhaitent participer à la rencontre peuvent s'annoncer d'ici au 1<sup>er</sup> novembre 2021 à l'adresse [ara@gs-edi.admin.ch](mailto:ara@gs-edi.admin.ch). Pour de plus amples informations: [Service de lutte contre le racisme \(admin.ch\)](http://www.slr.admin.ch).

---

### Renseignements

Marion Aeberli, OFS, Section Démographie et migration, tél.: +41 58 467 24 67,  
e-mail: [marion.aeberli@bfs.admin.ch](mailto:marion.aeberli@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

### Nouvelles parutions

«Vivre ensemble en Suisse: Analyse approfondie des résultats 2016–2020»,  
numéro OFS: 1913-2000, disponible en ligne:  
<https://www.bfs.admin.ch/content/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/vivre-ensemble-suisse.assetdetail.19305347.html>  
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

«Vivre ensemble en Suisse: Évaluation globale des données disponibles pour la période 2010-2020»,  
publication sur mandat Service de lutte contre le racisme (SLR), réalisée par Didier Ruedin,  
disponible en ligne:  
<https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/frb/commandes-et-publications/gesamtauswertung-zids-2010-2020.html>

### Offre en ligne

Nouveaux résultats: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/vivre-ensemble-suisse.html>  
Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0551](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0551)  
La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)  
Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

### Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Service de lutte contre le racisme (SLR), le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) ainsi que les membres du groupe d'accompagnement interdépartemental du projet (IDA) ont eu accès au texte du communiqué de presse un jour avant sa mise à disposition du public.